

Opinions et pratiques environnementales des Français en 2012

Après avoir connu un recul en 2009 et 2010, la question du changement climatique a retrouvé en 2012 sa première place dans la hiérarchie des préoccupations environnementales des Français. Soucieux de faire des économies d'énergie dans leur logement, du fait d'un contexte économique difficile, ils se montrent toutefois moins enclins que précédemment à mettre en oeuvre des pratiques environnementales. Considérant que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir en faveur de

l'environnement, ils n'en sont pas moins disposés à changer leurs pratiques. Qu'il s'agisse d'écomobilité ou de consommation responsable, les ménages rencontrent des difficultés pour adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement. En dépit d'une certaine démocratisation de la consommation bio et d'un accroissement de l'offre de produits écolabellisés, les Français restent demandeurs de plus d'information et d'aide pour transformer leur quotidien.

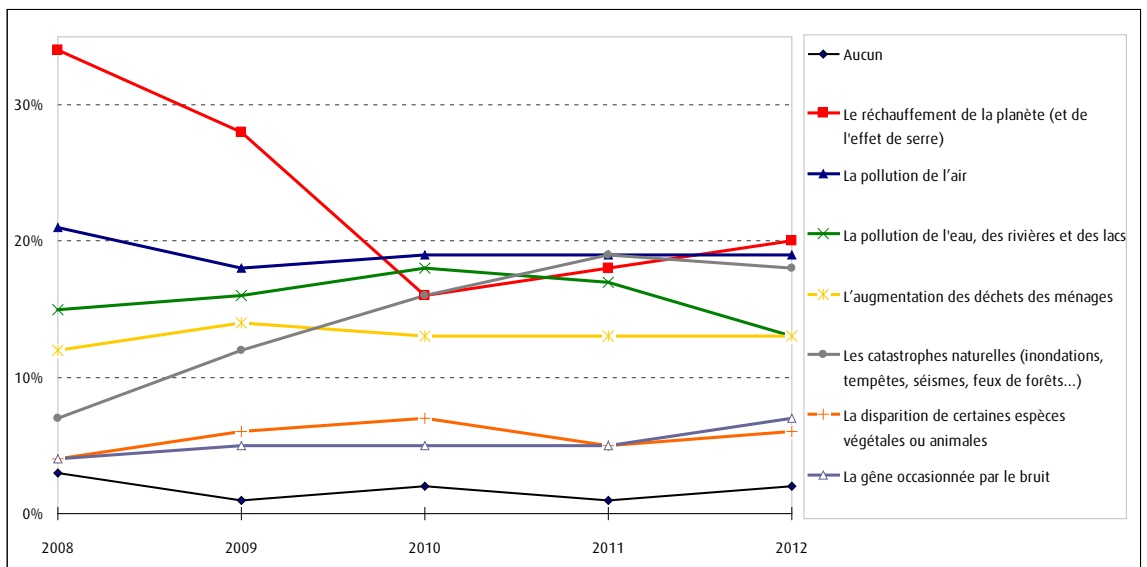
L'évolution des préoccupations environnementales

Après une baisse notable en 2009 et 2010, le réchauffement de la planète est redevenu en 2012 la première préoccupation des Français en matière d'environnement, devant de peu la pollution de l'air et les catastrophes naturelles. Cette sensibilité à l'égard de la question climatique reste cependant très en deçà (- 14 points) de son niveau de 2008. À l'inverse, même si les catastrophes naturelles ne sont plus en tête du classement, elles continuent de préoccuper les Français. Alors que 7 % d'entre eux s'en inquiétaient en 2008,

cette proportion a plus que doublé depuis la survenue de la tempête Xynthia en 2010.

Concernant les différents facteurs de dégradation de l'environnement et du cadre de vie, la pollution de l'air reste toujours un des sujets les plus préoccupants, tandis que la pollution de l'eau est considérée comme moins importante que par le passé (- 4 points). En revanche, la pollution sonore continue sa lente progression (+ 2 points) en 2012.

Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous paraît le plus préoccupant ?

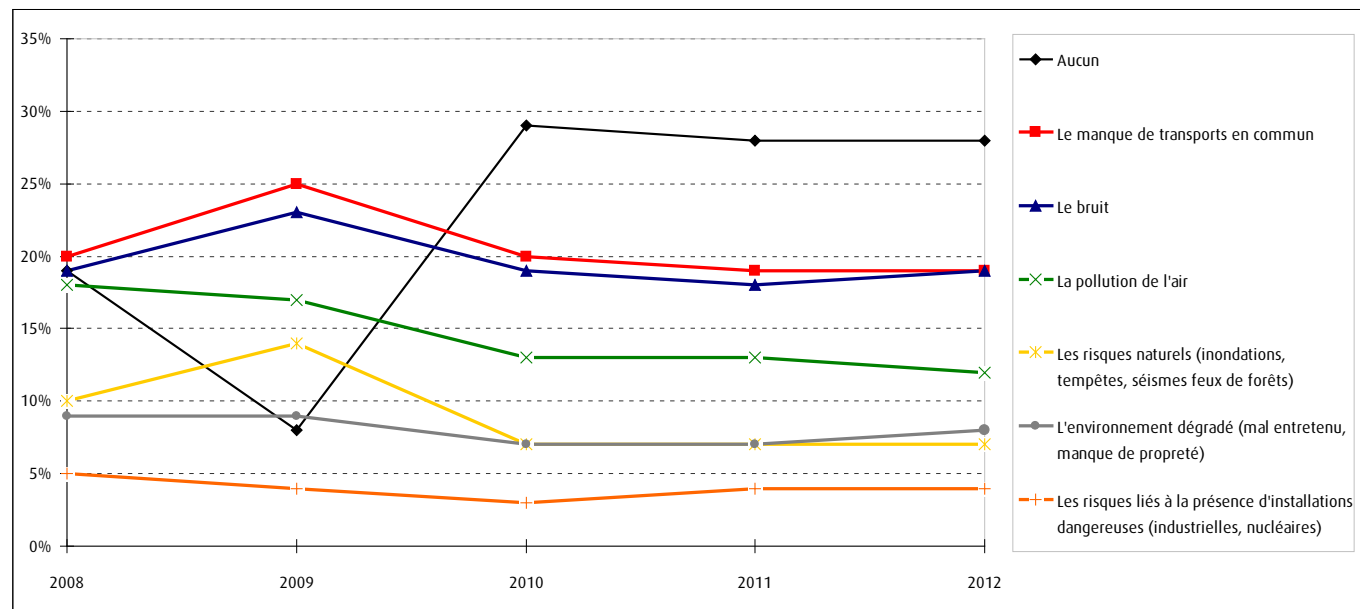


Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2008-2012)

Pour la troisième année consécutive, une part importante des enquêtés (28 %) ne fait pas état de problème environnemental particulier à l'échelle de son quartier. Suscitant chacun l'insatisfaction d'une personne sur cinq, le *manque de transports en commun* et le *bruit* sont toujours les sujets qui préoccupent le plus les Français en ce qui concerne leur environnement de proximité. La *pollution*

atmosphérique reste, quant à elle, une source d'inquiétude importante, même si elle régresse progressivement (- 6 points depuis 2008). Enfin, l'*exposition aux risques* (naturels et technologiques) et la *dégradation du cadre de vie* sont toujours considérés comme des problèmes de moindre importance.

Parmi les problèmes suivants, quel est celui qui concerne le plus votre quartier ?

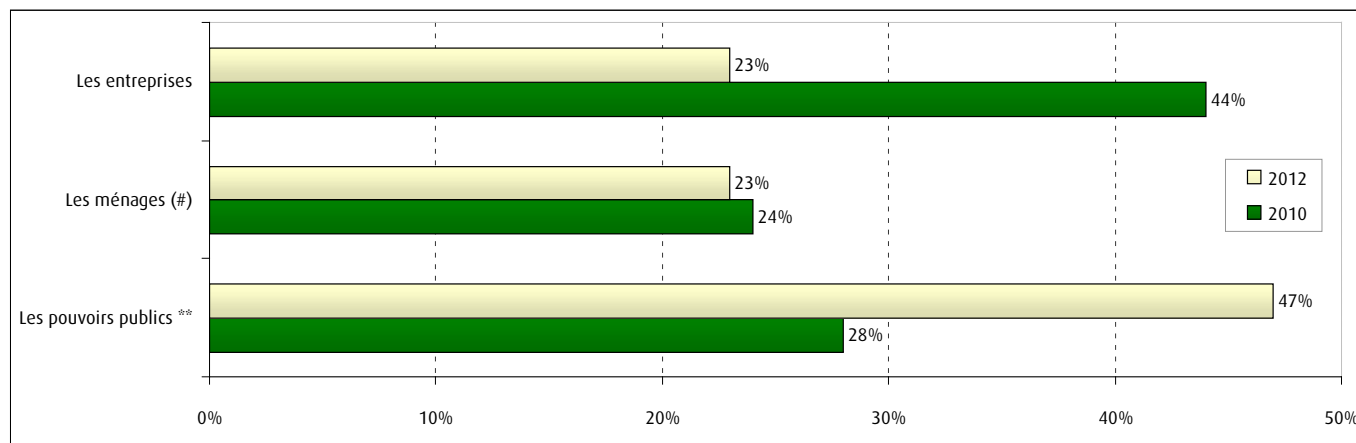


Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2008-2012)

La crise économique ayant affecté les entreprises et les ménages au cours des dernières années, les Français considèrent que c'est d'abord aux pouvoirs publics d'agir pour protéger l'environnement. En effet, en 2010, alors que les ménages attendaient beaucoup des entreprises pour qu'elles œuvrent en faveur de la protection de l'environnement,

en 2012, leur implication sur ce sujet est désormais jugée nettement moins prioritaire. De même, seul un quart des enquêtés considère que c'est aux ménages d'agir en priorité sur ce sujet, laissant le soin aux pouvoirs publics (47 %) de s'engager en la matière.

Qui devrait, selon vous, agir en priorité pour la protection de l'environnement ? *



Remarques : dans l'enquête menée en 2010 par le Credoc pour le compte de l'Ademe, certains intitulés différaient :

* L'énoncé de la question était : « Selon vous, qui doit en priorité changer ses comportements pour assurer le respect du développement durable ? ».

** L'énoncé de la réponse était : « Les administrations ».

(#) L'énoncé de la réponse était : « Les particuliers ».

Sources : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2012 ; Credoc-Ademe, enquête *Conditions de vie et aspirations des Français*, juin 2010

Logement et énergie

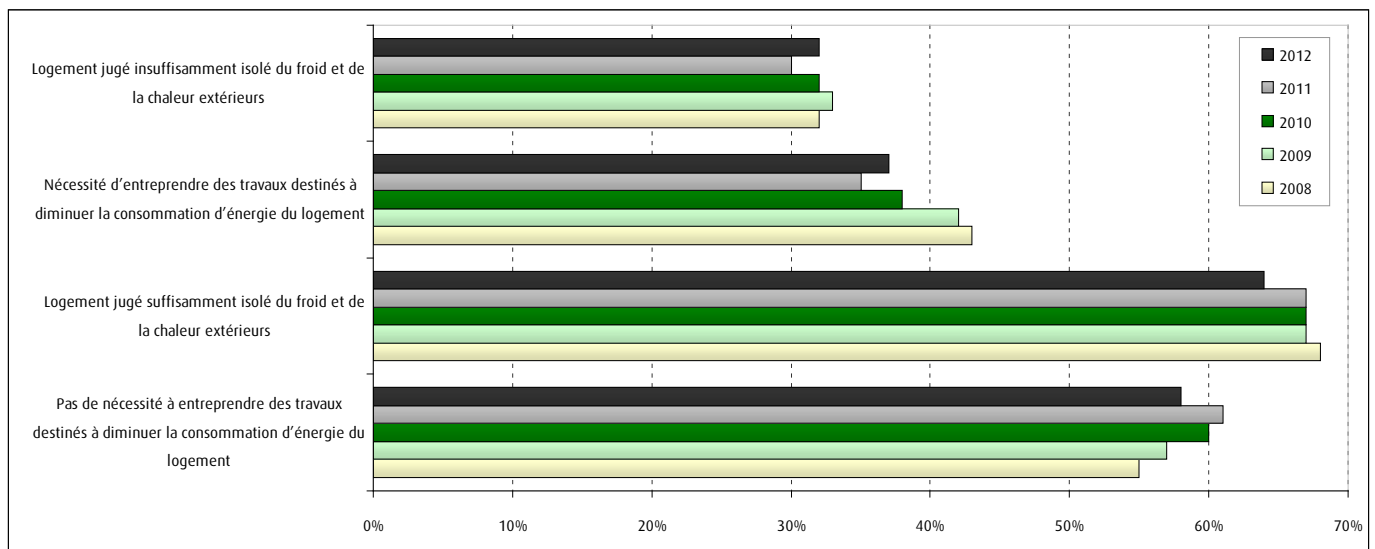
Tandis qu'un tiers des ménages considèrent que leur logement est insuffisamment isolé, 37 % des personnes interrogées jugent nécessaire d'entreprendre des travaux destinés à diminuer la consommation d'énergie de leur habitat. Dans les deux cas, une légère augmentation s'observe depuis l'an passé. Pour autant, la volonté d'investir dans des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique reste bien en deçà (- 6 points) du niveau de 2008.

Le renchérissement du coût des énergies semble expliquer pour partie la vigilance accrue des Français à l'égard de leur consommation domestique. Ainsi, 44 % des ménages déclarent ajuster systématiquement le niveau de température de leur logement pour réduire

leur consommation. Ils n'étaient que 38 % à agir de la sorte en 2009. Inversement, un quart de la population reste peu disposé à modifier son niveau de confort intérieur pour faire des économies d'énergie.

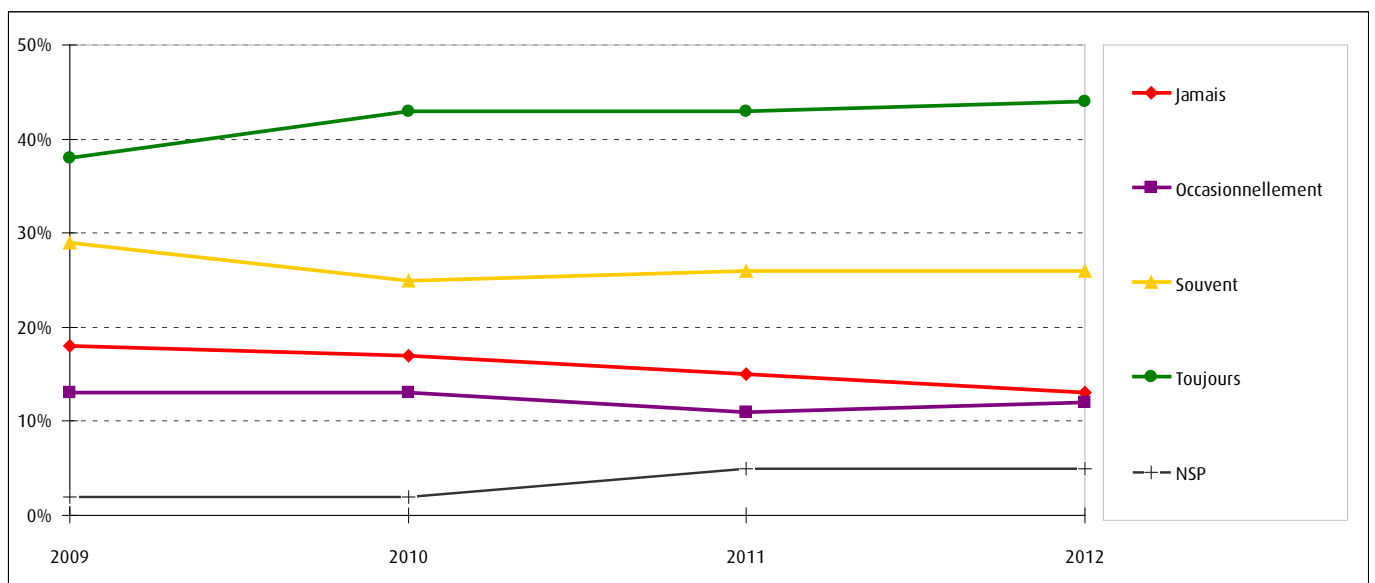
Au cours des trois dernières années, la part des ménages éteignant régulièrement la veille des appareils électroniques est passée de 75 % à 65 %. À défaut de pouvoir expliquer avec certitude un tel recul, il est utile de rappeler que la difficile estimation des gains environnementaux (émissions de gaz à effet de serre) et économiques (facture énergétique) d'une telle pratique tend à compliquer son appropriation par les individus.

Selon vous, votre logement est-il mal ou insuffisamment isolé du froid et de la chaleur extérieure ? Selon vous, serait-il nécessaire d'entreprendre des travaux destinés à diminuer la consommation d'énergie de votre logement (chauffage, isolation, ventilation...) ?



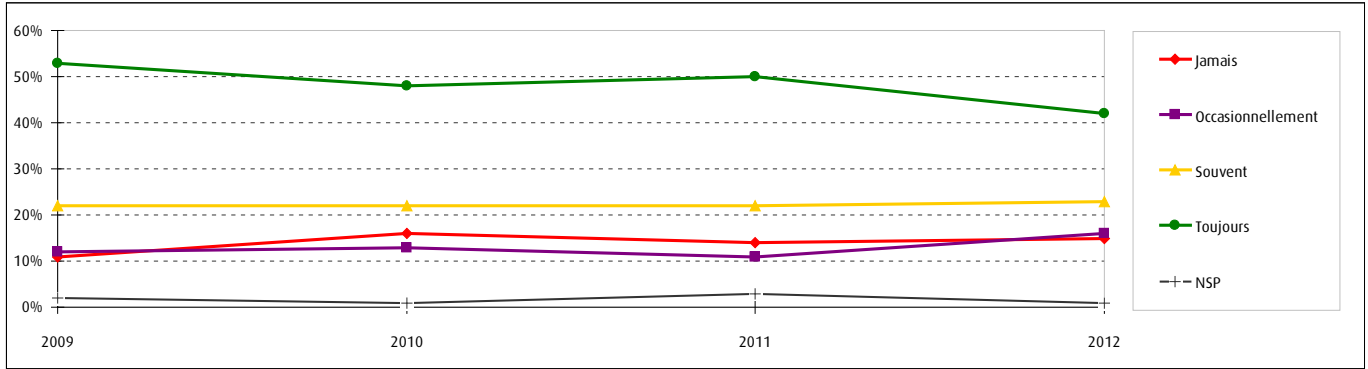
Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2008-2012)

À votre domicile, vous arrive-t-il de baisser le chauffage ou la climatisation afin de limiter votre consommation d'énergie ?



Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2009-2012)

À votre domicile, vous arrive-t-il de couper le mode veille des appareils électroniques ?



Source : Insee-SOEs, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2009-2012)

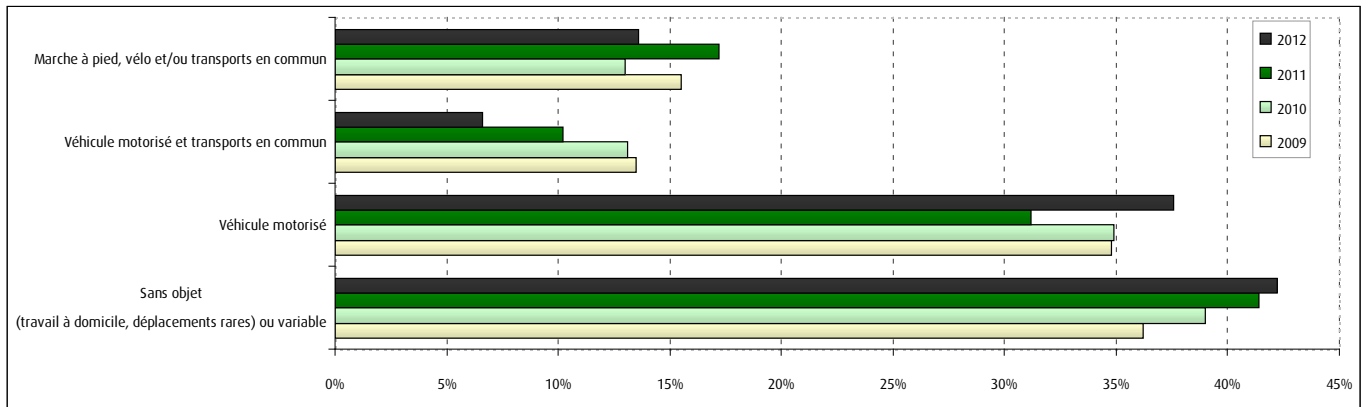
Les transports

Qu'il s'agisse de se rendre sur leur lieu d'activité ou pour aller faire leurs courses, les ménages déclarent davantage prendre un véhicule motorisé (principalement l'automobile) au détriment de combinaisons associant voiture et transport en commun, voire modes doux et transports en commun¹. La réduction de l'usage combiné de la voiture avec les transports en commun est particulièrement marquée pour les courses, alors que les déplacements à pied, à vélo ou en transports en commun demeurent l'usage habituel de plus d'un Français sur cinq. En revanche, pour les trajets entre le domicile et le

lieu de travail ou d'études, la part des Français utilisant exclusivement la marche, le vélo ou les transports en commun tend à s'amenuiser.

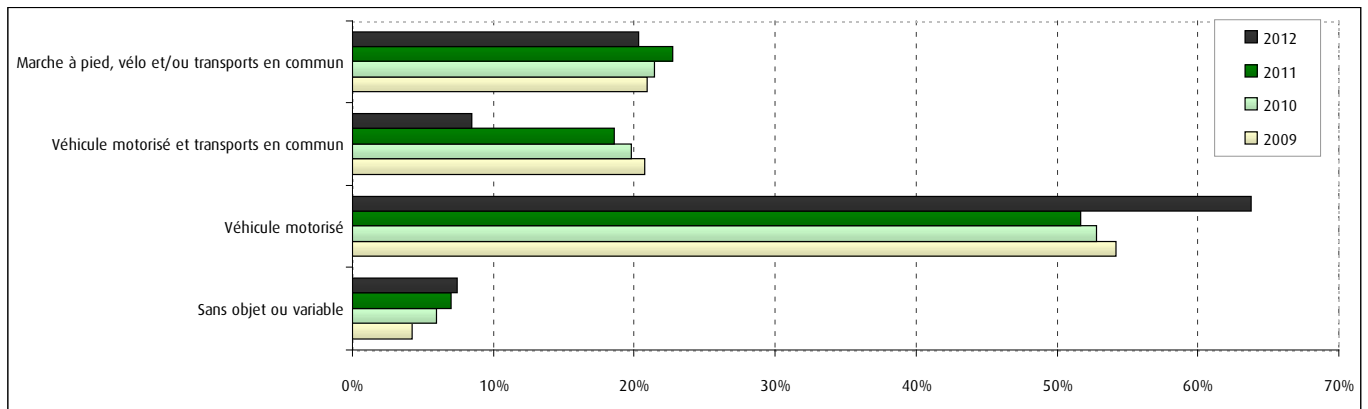
Ce recul significatif de l'usage des transports en commun comme mode de déplacement complémentaire est surtout le fait de personnes résidant en milieu périurbain, hors des grandes agglomérations. Cela s'explique en partie du fait de l'augmentation des distances à parcourir et de la relative inadéquation entre la demande des utilisateurs et l'offre mise à disposition par les réseaux de transport collectif.

Parmi les moyens de transport suivants, lequel utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études ?



Source : Insee-SOEs, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2009-2012)

Parmi les moyens de transport suivants, lequel utilisez-vous habituellement pour faire vos courses ?



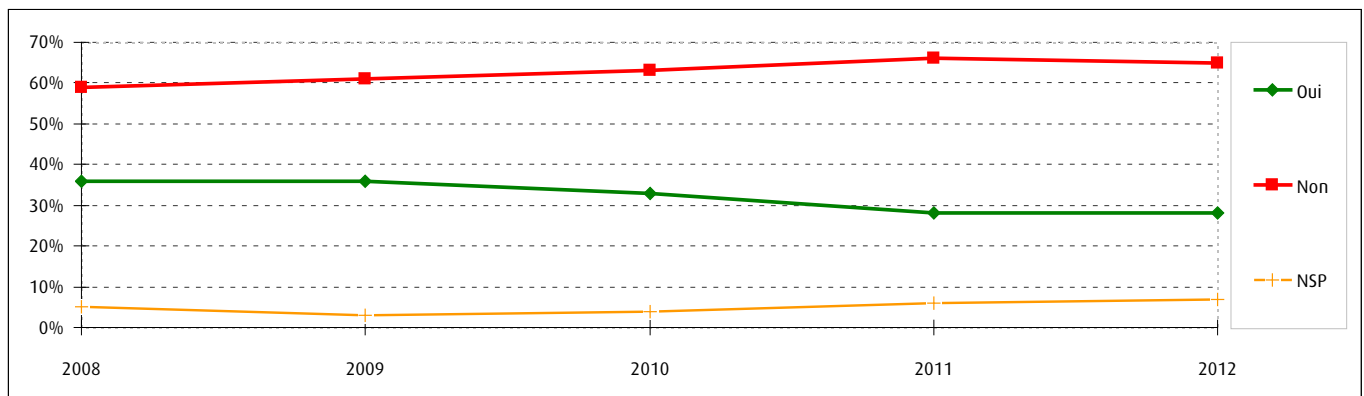
Source : Insee-SOEs, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2009-2012)

¹ Dans le contexte économique actuel, des études concordantes montrent que la question environnementale tend à être reléguée au second plan par les ménages. De ce fait, il est probable que l'habituel décalage entre pratique déclarée et pratique réelle (biais de désirabilité sociale) est moins marqué en 2012.

Les Français font preuve d'un certain pessimisme quant à l'éventualité d'un avenir où ils pourraient facilement se passer de leur voiture. Alors qu'en 2009, 36 % d'entre eux pensaient adopter des modes de déplacement doux dans le futur, ils ne sont plus que 28 % à envisager cette possibilité en 2012. Un tel changement reste cependant assujéti à une amélioration des transports en commun (26 %) et, dans une moindre mesure, à des enjeux économiques. En effet, une hausse importante des coûts d'entretien, de carburant, d'assurance, de

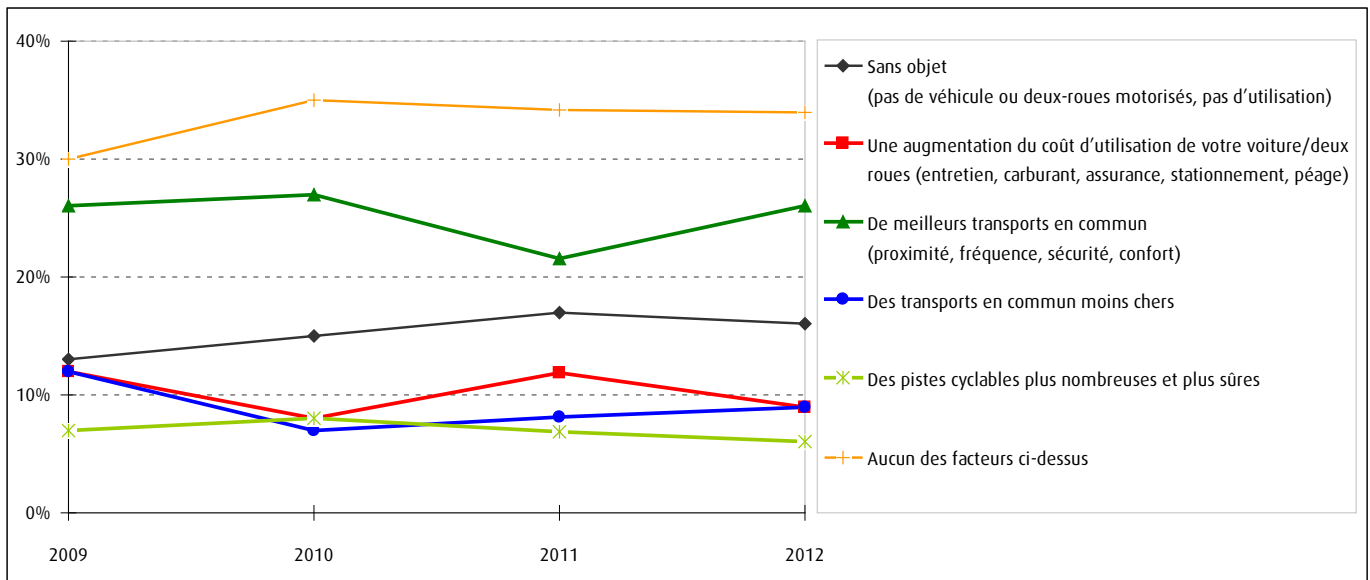
stationnement et de péage pourrait conduire une partie des Français (9 %) à délaisser sa voiture ou sa moto. De même, une baisse des tarifs des transports en commun aurait un effet incitatif pour une proportion équivalente de ménages. Toutefois, plus d'un tiers des personnes interrogées considèrent que les facteurs économiques et les améliorations de l'offre de déplacements alternatifs ne suffiront pas à modifier leur mobilité quotidienne.

Là où vous habitez, pensez-vous qu'à l'avenir il sera de plus en plus facile pour vous d'effectuer vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses) sans voiture ?



Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2008-2012)

Lors de vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses), quel facteur vous encouragerait à moins utiliser votre voiture (y compris un véhicule utilitaire), votre moto ou votre scooter ?



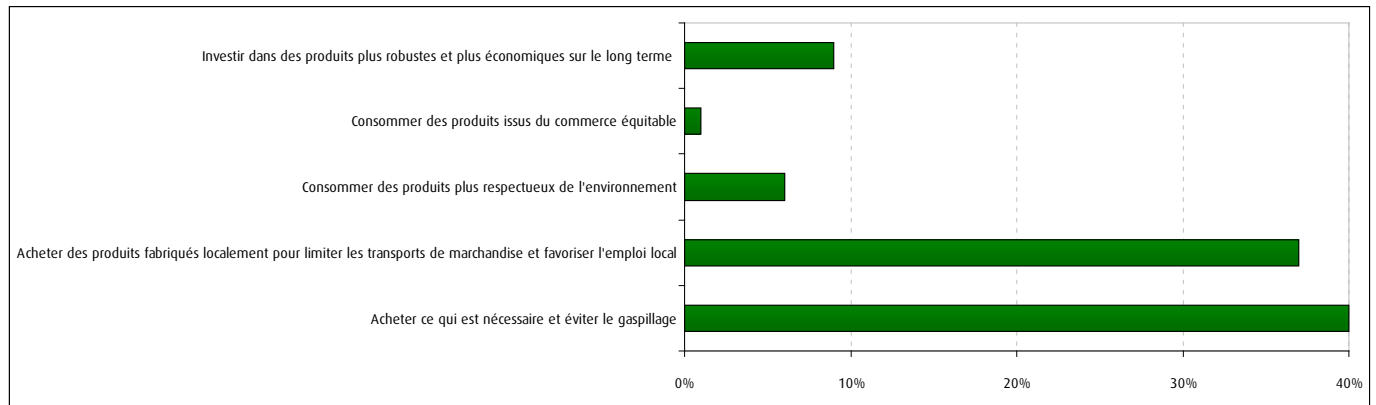
Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2009-2012)

Gestes quotidiens et consommation responsable

En 2012, deux définitions de la consommation responsable prédominent largement. La première consiste à n'acheter que ce qui est nécessaire afin d'éviter tout gaspillage. La seconde se focalise davantage sur les circuits courts et la proximité, en privilégiant l'économie locale et en réduisant la distance parcourue par les produits. Le respect de l'environnement, la robustesse des produits et leur caractère « équitable » sont des dimensions moins valorisées de la consommation responsable pour les Français, même si elles rejoignent pour partie les enjeux de sobriété et de proximité.

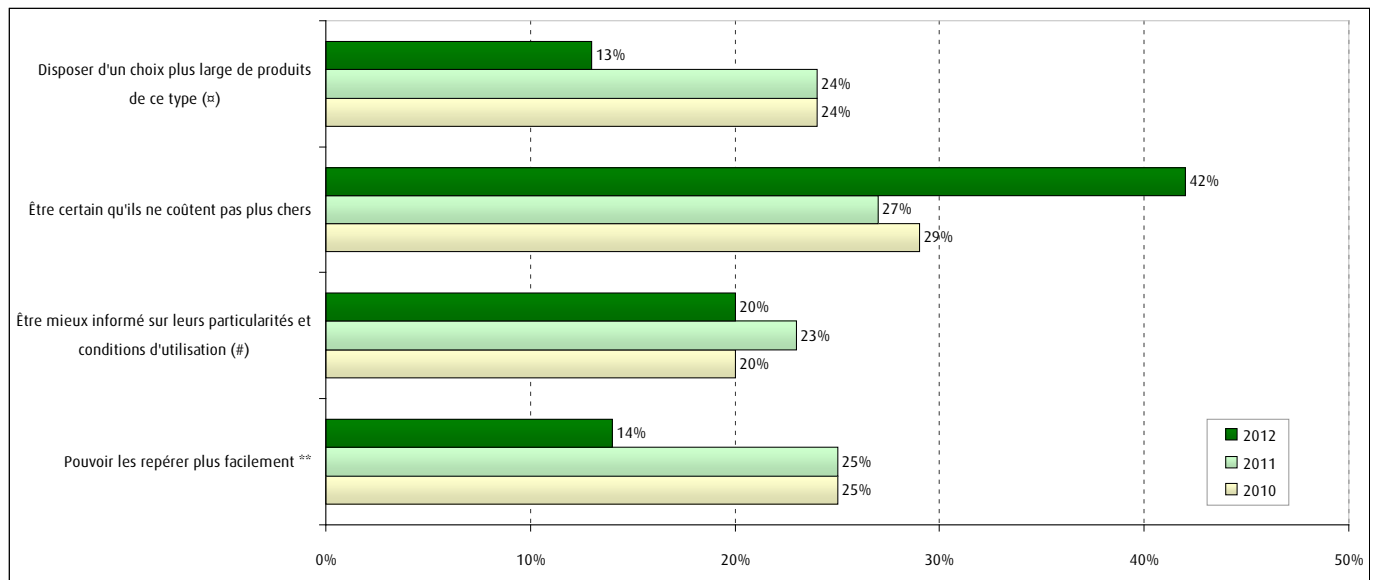
Interrogés sur les critères qui pourraient les inciter à acheter davantage de produits respectueux de l'environnement, les Français souhaitent avant tout avoir la certitude que cela ne leur coûtera pas plus cher (42 %). Dans une moindre mesure, ils veulent disposer d'une meilleure information sur ces produits (20 %), pouvoir les repérer plus aisément dans les rayons (14 %) et bénéficier d'une offre plus large en la matière (13 %). Mais c'est avant tout le prix (+ 15 points en un an) qui s'impose résolument comme le principal facteur incitatif dans le contexte de morosité socio-économique actuel.

On parle de plus en plus de « consommation responsable ». Selon vous, la consommation responsable, c'est en priorité ?



Source : Insee-SOeS, Plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2012)

Qu'est-ce qui vous inciterait à acheter davantage de produits respectueux de l'environnement ?*



Remarques : dans l'enquête menée en 2010 et 2011 par le Credoc pour le compte de l'Ademe, certains intitulés différaient.

* L'énoncé de la question était « Qu'est-ce qui personnellement, vous aiderait à consommer de façon plus respectueuse de l'environnement ? ».

** Le libellé était « Repérer plus facilement les produits respectueux de l'environnement par rapport aux produits classiques ».

(#) Le libellé était « Être mieux informé des réflexes à adopter ».

(α) Le libellé était « Avoir un choix plus large de produits respectueux de l'environnement dans les différents rayons ».

Sources : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2012 ; Credoc-Ademe, enquête *Conditions de vie et aspirations des Français*, juin 2010 et 2011

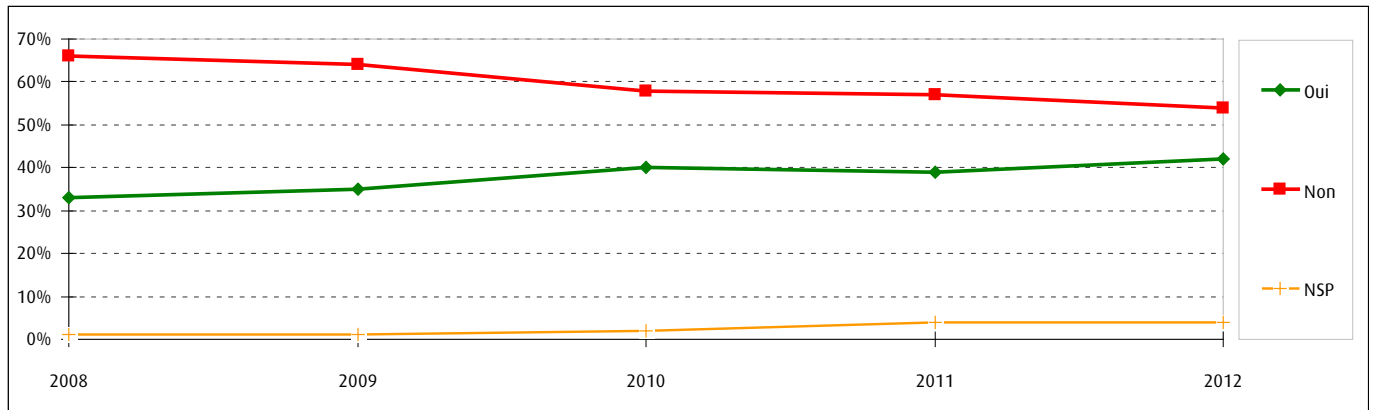
L'achat de produits bio en magasin continue de croître progressivement (+ 9 points depuis 2008). Si ce type de consommation s'avère plus aisé pour les Français les plus favorisés (55 % des personnes qui ont un niveau de vie¹ supérieur à 30 000 €), il apparaît également que ce mode de consommation stagne dans cette catégorie de population. À l'inverse, alors que les personnes les moins aisées avaient peu accès aux produits bio en 2010 (17 % des personnes ayant un niveau de vie inférieur à 9 000 €), un changement important est intervenu entre temps

(+ 12 points), illustrant une certaine démocratisation des produits bio.

Pour la première fois, plus de personnes déclarent avoir récemment acheté un produit portant un label écologique. Principalement imputable à l'accroissement quantitatif (accessibilité) et qualitatif (visibilité, information) de l'offre de produits écolabellisés mise à disposition des consommateurs, cette augmentation de 7 points en trois ans constitue un progrès notable en matière de consommation responsable.

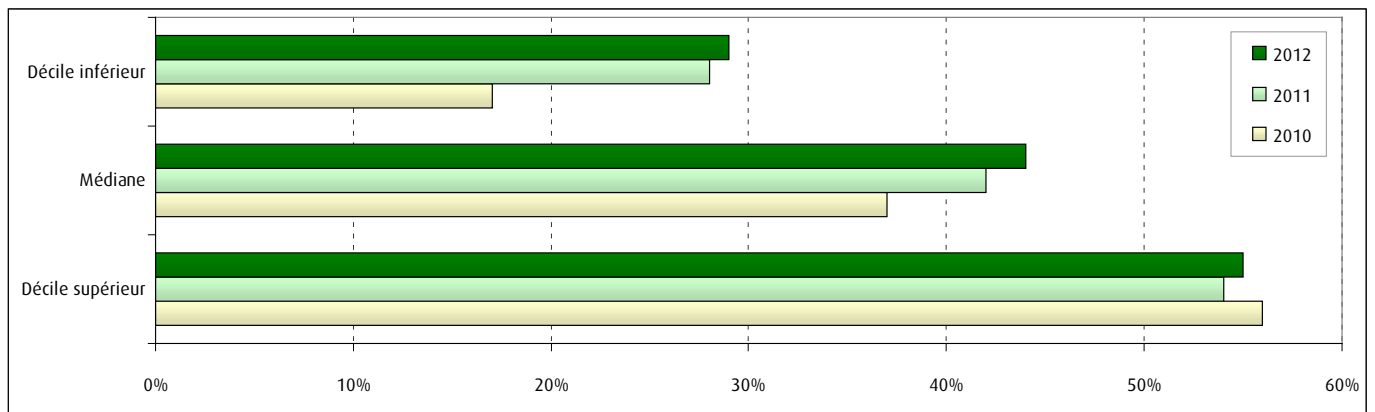
¹ Le niveau de vie est égal au revenu annuel disponible du ménage, divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est donc le même pour tous les individus d'un ménage. L'échelle d'équivalence couramment utilisée attribue une unité de consommation au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous réalisé des achats dans un magasin bio ou dans le rayon bio d'un supermarché ?



Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2008-2012)

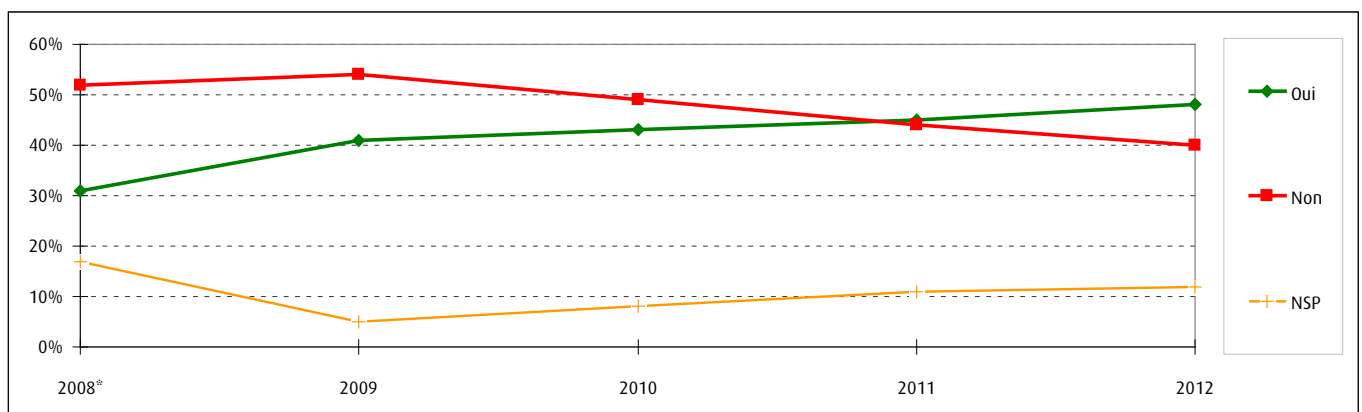
Part des ménages ayant réalisé des achats dans un magasin bio ou dans le rayon bio d'un supermarché au cours du dernier mois, en fonction du niveau de vie.



Remarque : une moitié de la population dispose d'un niveau de vie supérieur à la médiane et une autre moitié d'un niveau de vie inférieur. Le décile inférieur correspond aux 10 % des personnes interrogées disposant des plus faibles revenus. Le décile supérieur équivaut de la même manière aux 10 % les plus aisés.

Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2010-2012)

Au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous acheté un ou plusieurs produits portant un label écologique (comme par exemple le label NF Environnement) ?



* En 2008, le libellé était « Au cours du dernier mois, vous-même ou un membre de votre ménage, avez-vous acheté un ou plusieurs produits portant le label NF Environnement ? ».

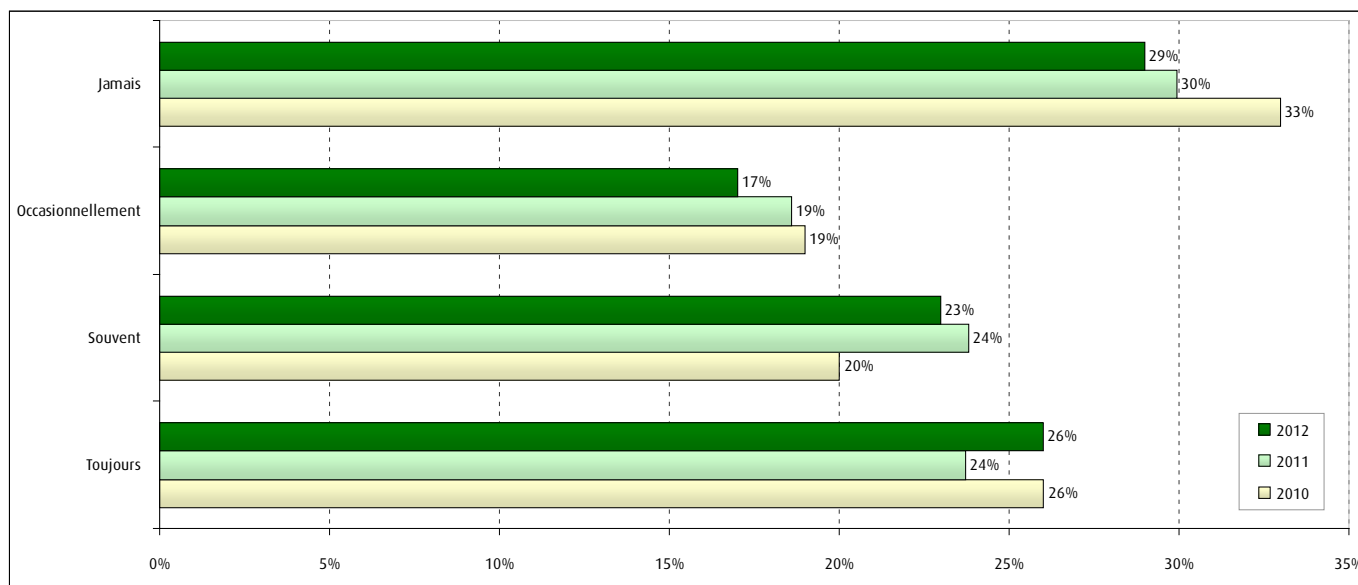
Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2008-2012)

À défaut d'être véritablement plus vigilants à l'égard de la provenance des produits ou de la quantité de déchets générée par leur consommation, les Français occultent moins ces aspects que par le passé. Ainsi, la non-prise en compte systématique de la distance parcourue par les marchandises baisse de 4 points en deux ans pour les produits alimentaires et de 6 points pour les produits non alimentaires. Il en va de même concernant le conditionnement des produits (- 5 points

au cours de l'année passée).

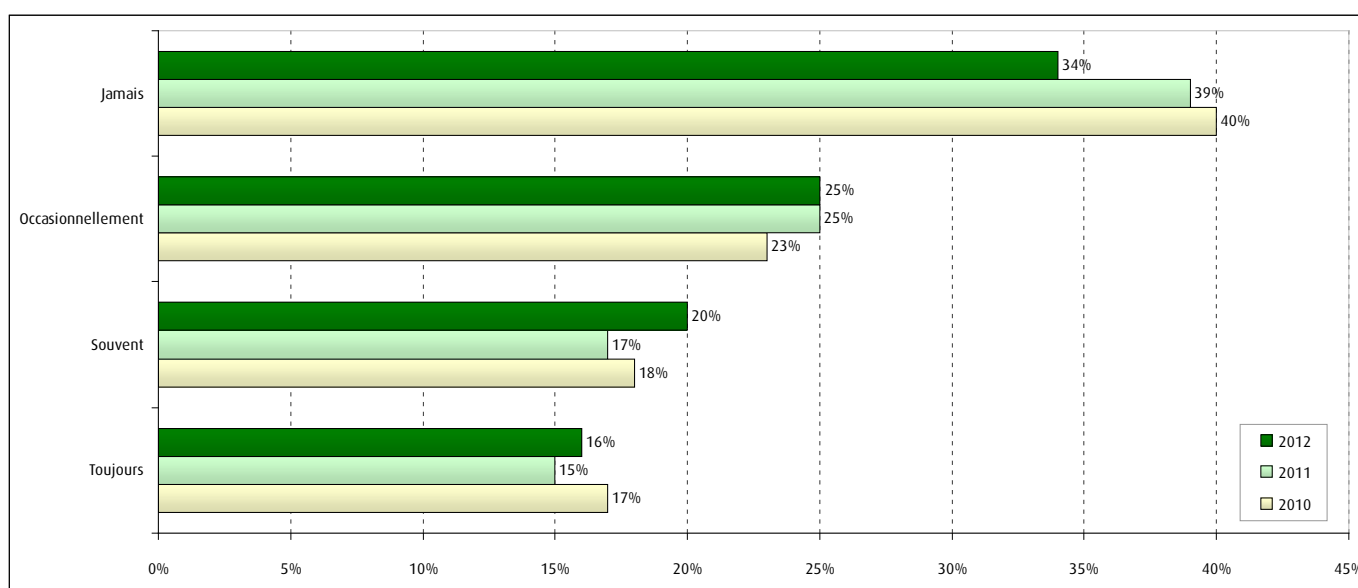
Plus généralement, les ménages accordent principalement de l'importance à la provenance des produits alimentaires du fait de la meilleure information dont ils disposent en la matière. Le lieu de fabrication des autres produits et la quantité de déchets qu'ils sont susceptibles de produire n'interviennent, pour leur part, que faiblement dans les choix des consommateurs.

Lorsque vous achetez vos produits alimentaires (fruits, légumes, viandes), faites-vous attention à la distance parcourue pour leur transport (leur provenance géographique) ?



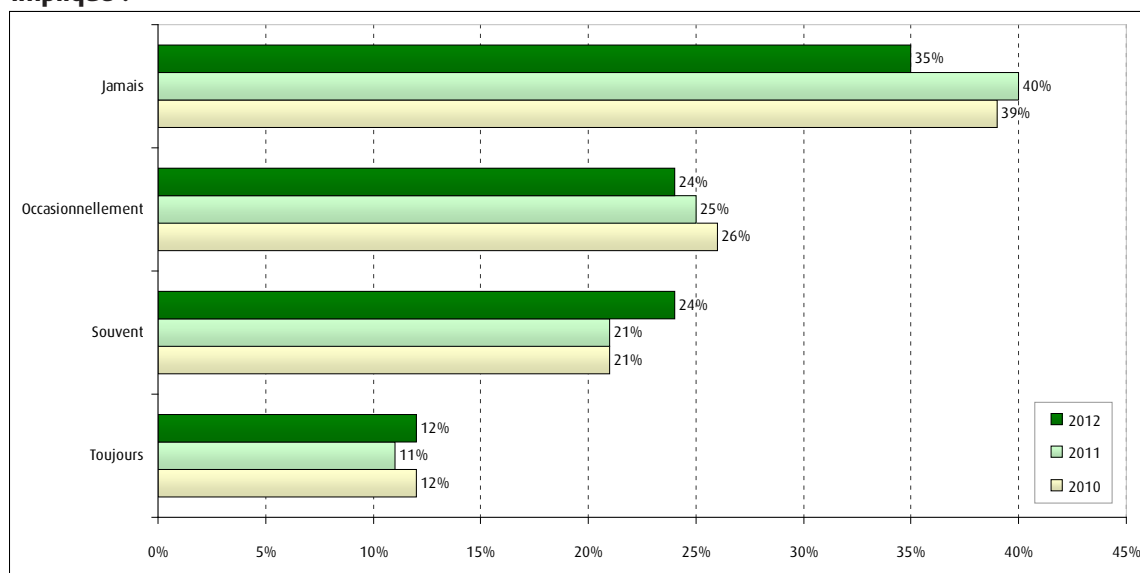
Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2010-2012)

Lorsque vous achetez vos produits non-alimentaires (vêtements, chaussures, meubles), accordez-vous de l'importance au lieu de fabrication (leur provenance géographique) ?



Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2010-2012)

Lorsque vous achetez certains produits, faites-vous attention à la quantité de déchets que cela implique ?



Source : Insee-SOeS, plateforme *Environnement* de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (2010-2012)

Méthodologie

L'Insee réalise chaque mois l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) par téléphone auprès de 2 100 individus environ. L'échantillon est constitué de ménages ordinaires équipés d'une ligne de téléphone fixe (tirées dans la base de données de France Télécom) et résidant en France métropolitaine. La personne interrogée est indifféremment le titulaire de la ligne ou son conjoint.

Son objectif est de recueillir l'opinion que se font les ménages, résidant en métropole, sur la conjoncture économique générale de la France d'une part, sur leur situation financière personnelle, leurs intentions en matière d'épargne et d'achats de biens d'équipements d'autre part, selon un questionnaire inchangé et dans des délais stricts. Ces informations sont destinées à fournir une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française et européenne.

Le dispositif permet également, le cas échéant et sur un mois donné, de rajouter une micro plate-forme de 20 questions maximum sur des sujets variables. C'est le cas de la plateforme *Environnement*, proposée par le SOeS depuis 2008.

La vocation de la plateforme *Environnement* de l'enquête Camme est de faire des diagnostics conjoncturels sur la manière dont les individus appréhendent les enjeux environnementaux généraux, certaines évolutions dans le domaine de la consommation, des déplacements ou de l'habitat et les conséquences sur leurs propres comportements.

Deux dimensions sont abordées :

- **les opinions**, c'est-à-dire des points de vue, des prises de position exprimés verbalement à propos d'un sujet ou d'un débat d'actualité ;
- **les pratiques**, les comportements mis en œuvre par les individus.

Les chiffres indiqués correspondent à des pratiques déclarées. Ils sont donc susceptibles d'être surévalués par rapport aux pratiques effectives des ménages. Cette surestimation peut être due à un mécanisme dit de « désirabilité sociale » fréquemment observé dans les enquêtes d'opinions centrées sur des sujets comme l'environnement pour lesquels il existe souvent une adhésion consensuelle. Il s'agit pour l'individu interrogé de répondre en adéquation avec ce qu'il juge être une valeur ou une attitude socialement valorisée. Par ce processus, l'enquête contribue donc à amplifier l'écart entre ce que disent et ce que font les individus.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) visant à limiter une redondance des études d'opinion, le SOeS a modifié cette année une partie de son questionnaire. La transformation de certains énoncés a cependant pour effet de compliquer la comparabilité des données collectées au fil du temps.



Chiffres & statistiques

**Commissariat général
au développement
durable**

**Service
de l'observation
et des statistiques**

Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Mel :
diffusion.soes.cgdd@
developpement-
durable.gouv.fr
Télécopie :
(33/0) 1 40 81 13 30

**Directeur
de la publication**
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2013

Éric PAUTARD